



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 juin 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2000

**Pose de collecteurs des eaux pluviales et trx d'eau potable Av. de
Nantes entre la rue de Telouze et la rue Castel Parc: Dossier
d'appel d'offres, convention entre la VDN et la CAN pour
l'exécution des trx d'E.P. en coordination avec la pose du réseau
EU.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre
STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle
ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé
LAMPIN, M. Jacques VANDIER

Eau et Assainissement

Pose de collecteurs des eaux pluviales et trx d'eau potable Av. de Nantes entre la rue de Telouze et la rue Castel Parc: Dossier d'appel d'offres, convention entre la VDN et la CAN pour l'exécution des trx d'E.P. en coordination avec la pose du réseau EU.

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Avant les travaux de renforcement de la voirie nationale, avenue de Nantes, par les services de l'Etat, il est nécessaire de réaliser des travaux d'assainissement pluvial pour le compte de la Ville de Niort et d'assainissement eaux usées pour le compte de la Communauté d'agglomération.

Les collecteurs étant posés dans les mêmes tranchées, ces travaux doivent être réalisés en coordination.

La Communauté d'agglomération lancera un appel d'offres pour les travaux d'assainissement des eaux usées en y incluant les tranchées, sur largeur de tranchées, remblais et réfecteurs de voirie qui permettront à la Ville de Niort de construire le réseau pluvial.

De son côté la Ville de Niort lancera un appel d'offres pour les travaux de pose du réseau pluvial, dans la tranchée ouverte.

Il y a lieu pour cela d'établir entre la Ville de Niort et la Communauté d'agglomération une convention de prestation de service.

Des travaux de réfection du réseau d'eau potable s'avèrent nécessaire sur ce même tronçon de voirie. Ceux-ci ont été financés au budget primitif sur le budget annexe de l'eau. Les travaux d'assainissement pluvial seront financés par le chapitre 908 du budget général.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser M. le Maire ou l'adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert comportant un lot assainissement (eaux pluviales) et un lot eau potable et à signer les marchés à venir
- Approuver la convention et autoriser M. le Maire ou l'adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)